



POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

SYNDALITÉ ET LES ÉQUIPES PASTORALES

INTRODUCTION

Comment vivons-nous la synodalité dans nos équipes pastorales ? Sommes-nous capables, entre membres d'une même équipe pastorale, de s'écouter mutuellement ? Nos décisions sont-elles prises de manière synodale ?

Ce sont des questions qui m'habitent depuis l'annonce de notre évêque, Mgr Claude Hamelin nous invitant à entrer en démarche synodale en lien avec le prochain Synode des évêques convoqué par le pape François qui aura lieu à Rome en 2023.

« Solidairement avec l'Équipe de direction, je vous annonce aujourd'hui mon souhait de voir notre Église diocésaine s'engager sur ce chemin synodal. Nous le ferons de deux façons : en participant à l'exercice commun demandé par le Synode des évêques, mais surtout en faisant une démarche d'écoute et de discernement à l'échelle de notre diocèse¹. »

Ces lignes n'ont pas la prétention de donner des leçons ou des recettes à des équipes pastorales sur leur fonctionnement synodal. Elles ont pour but, en toute humilité, de contribuer à la réflexion théologique de la pratique synodale dans les équipes pastorales pour en dégager les richesses et identifier quelques enjeux et défis.

« La théologie pratique, c'est cette discipline théologique qui s'occupe de l'activité par laquelle l'Église se réalise en fait, et doit se réaliser, dans chaque situation concrète. Elle s'en occupe en éclairant théologiquement la situation donnée à chaque instant, situation dans laquelle l'Église doit s'accomplir elle-même dans toutes ses dimensions². »

¹ Mgr Claude Hamelin, Lettre pastorale, *Pour une Église renouvelée 1*, Longueuil, septembre 2021.

² Guy Guindon, *De la « préparation aux sacrements » à la « réciprocité catéchétique » en paroisse*, Université de Laval, 2017, p.12 tirée du livre de Karl Rahner, *Écrits théologiques ; tome XI Axes théologiques pour demain*, traduit par Hélène Bourboulon (Tours, Desclée De Brouwer/Mame, 1970), 110. Accessible à (<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/28159>) [visité le 15 juin 2021].



POUR UNE ÉGLISE renouvelée

Je me situe comme théologien pratique et aussi comme pasteur. Le théologien pratique regarde, observe — « une « observation critique³ », comme l'appelle Jean-Guy Nadeau — ce qui se vit dans son milieu d'apprentissage. Comme pasteur, depuis mon ordination il y a bientôt 13 ans, j'ai toujours exercé mon ministère dans une équipe pastorale ou une équipe de direction avec des ministres ordonnés et des laïques.

D'entrée de jeu, mon hypothèse de départ est que la synodalité est le chemin que l'Église est appelée à prendre si elle veut répondre à la mission que le Christ lui a confiée à savoir, l'annonce de l'Évangile.

La pratique synodale dans les équipes pastorales soulève aussi quelques questions d'ordre théologique et pastoral : qui porte la charge pastorale dans une paroisse ? Quel est le fondement canonique des équipes pastorales ? Comment considérer théologiquement le rôle de chaque membre dans une équipe pastorale sans disqualifier l'un au détriment de l'autre ?

Ce sont des questions auxquelles la théologie doit répondre. Comme l'a écrit Alphonse Borras, « La théologie se comprend comme le retour critique que le peuple de Dieu opère sur sa propre expérience pour rendre compte de la rationalité de son adhésion de foi. Cette réflexion (ou retour critique) met en corrélation la doctrine théologique avec les conditions concrètes de l'expérience croyante. Elle met en rapport dialectique les pratiques chrétiennes et les ressources de la Tradition à la lumière des Écritures⁴. »

L'INSTITUTION DES ÉQUIPES PASTORALES DANS LE DIOCÈSE

Quand j'ai commencé à réfléchir sur cet article, je suis allé faire plusieurs tours dans le Code du droit canonique de 1983 pour retrouver l'expression « équipe pastorale ». Aucun canon du Code ne mentionne l'expression « équipe pastorale ».

³ Jean-Guy NADEAU. « Les agents de pastorale et l'observation du réel », dans Jean-Guy NADEAU (dir.). (1987), *La praxéologie pastorale. Orientations et parcours*, Tome I, Cahiers d'études pastorales, n° 4, Montréal, Fides, p. 102.

⁴ Alphonse Borras, *Quand les prêtres viennent à manquer : Repères théologiques et canoniques en temps de précarité*, Paris, Médiaspaul, 2017, p. 13

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

Pour le canoniste, Alphonse Borras en lien avec le Comité permanent canonique français, la base canonique des « équipes d'animation pastorale⁵ » de la paroisse est le canon 519. « Le can. 519 ne prévoit pas *expressis verbis* l'« équipe pastorale de paroisse », mais il ne l'exclut pas du tout dès lors qu'il évoque dans la description du curé la collaboration d'autres baptisés⁶. »

Le Code stipule :

« Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'Évêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le Droit⁷. »

Ce canon permet à des laïques de constituer avec le curé une équipe pour assurer la direction de la paroisse. Ce n'est pas l'équipe pastorale en tant qu'institution qui est mandatée. Ce sont les membres qui sont mandatés à titre individuel pour participer au gouvernement pastoral avec le curé. Dans ce développement canonique, le canon 517 § 2 permet une participation des baptisés à l'« exercice de la charge pastorale d'une paroisse⁸ ».

C'est donc en conformité avec la Parole de Dieu et le Droit de l'Église universelle que les équipes pastorales ont été instituées pour continuer la mission du Christ (cf. *Mt* 28, 19-20 ; *Mc* 1, 15). Ainsi, dans notre diocèse, cohabitent et travaillent dans la communion des équipes formées de ministres ordonnés, d'APL et de bénévoles, tous mandatés par l'évêque.

Dans une conférence donnée le 5 mars 2015 par feu Lucien Lemieux, prêtre du diocèse et éminent historien de l'histoire de l'Église du Québec, il rappelait ceci :

⁵ Dans plusieurs diocèses du Québec, on utilise l'expression « équipe pastorale ». C'est le cas à Saint-Jean-Longueuil.

⁶ Alphonse Borras, *op. cit.*, p. 126.

⁷ C.I.C. C.519.

⁸ La possibilité de faire appel à ce canon est liée à cause de la pénurie des prêtres. Mais dans la pratique, il favorise la participation pleine et active de « quelques baptisés laïques » dans la gouvernance pastorale d'une paroisse.

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

« À la fondation du diocèse, il n’y avait pas d’APL. Le personnel pastoral était composé de 111 prêtres diocésains et de quelques membres des Clercs de Saint-Viateur, des Jésuites et des Missionnaires de Marie-Immaculée. Les premiers agents et agentes mandatés remontent dans les années soixante-dix avec Mgr Gérard-Marie Coderre [...]. En 1970, 19 œuvraient déjà dans les écoles secondaires publiques et au Centre diocésain. En 1975, sur les 52, seulement deux travaillaient en paroisses⁹. »

La reconnaissance d’une première équipe de pastorale à Lacolle date de 1984¹⁰. Il faut noter aussi la parution de deux documents diocésains traitant le sujet des équipes pastorales : *L’équipe pastorale en paroisse*, en septembre 1985 et *Les équipes pastorales mandatées en paroisse*, en février 1994.

QU’EST-CE QU’ON ENTEND PAR ÉQUIPE PASTORALE ?

Le document diocésain du manuel d’administration des fabriques donne une réponse claire :

« L’équipe pastorale en paroisse désigne les personnes mandatées par l’Évêque à qui sont confiées, selon le ministère de chacun, la direction, l’animation et la coordination du service pastoral offert aux communautés chrétiennes. Ces personnes portent le souci commun d’accompagner les communautés chrétiennes afin de les rendre plus missionnaires¹¹. »

Deux principes se sont dégagés dans cette définition : l’équipe pastorale est à la fois un groupe de personnes et un lieu décisionnel. Elle a pour mission de permettre que la paroisse prenne toute sa part de la mission de l’Église.

1. DES PERSONNES

L’équipe pastorale est un lieu où les membres, au nom de leur baptême, de leur confirmation et de leur ordination, selon leurs charismes propres, recevant un mandat¹² de l’évêque, participent à l’exercice de la charge pastorale du curé.

⁹ Lucien Lemieux, *La communauté église de notre diocèse*, texte d’une conférence donné le 5 mars 2015, selon le plan n° 5, Organisation d’une pastorale d’ensemble (1962-1979) p. 6-7.

¹⁰ Dates importantes, <https://www.dsjl.org/fr/histoire-du-diocese> [visité le 10 janvier 2022].

¹¹ Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, *Manuel d’administration des fabriques. L’équipe pastorale et les fonctions de ses membres*, document 37 100, Longueuil, mai 2021.

¹² Le mandat pastoral est « l’acte par lequel l’Évêque, reconnaissant l’idoneité, les capacités et les compétences d’un fidèle laïque, le choisit pour collaborer à l’exercice de la charge pastorale et l’envoi en mission » (Assemblée des évêques catholiques du Québec, *Le mandat décerné aux agentes et agents de pastorale laïques*. Document de référence, adopté par les évêques réunis en assemblée plénière le 12 mars 2004, 2 p.). Le mandat est délivré dans une lettre de nomination qui précise les fonctions et la durée du mandat confié. Cité dans *Manuel d’administration des fabriques* 37 101

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

Selon le document diocésain, l'équipe pastorale est composée du curé ou du prêtre modérateur, des prêtres collaborateurs, des APL, des personnes collaboratrices et, dans certains milieux, des bénévoles mandatés et des séminaristes en stage¹³.

Le document apporte une précision majeure :

« Ce sont les personnes qui sont mandatées, et non l'équipe pastorale. Un mandat pastoral est accordé à une personne physique et non à une personne morale ou juridique. Toutefois, lorsque les personnes sont mandatées, elles sont appelées à œuvrer en équipe pastorale¹⁴. »

1.1 HOMMES ET FEMMES EN ÉGLISE

En s'appuyant sur la Parole de Dieu, le concile Vatican II rappelle l'égalité de dignité de chaque baptisé. Le premier livre de la Bible, la Genèse, atteste que l'homme et la femme sont créés à l'image de Dieu.

“En créant l'être humain « homme et femme », Dieu donne la dignité personnelle d'une manière égale à l'homme et à la femme, en les enrichissant des droits inaliénables et des responsabilités propres à la personne humaine¹⁵.”

Le diocèse de Saint-Jean-Longueuil a toujours favorisé et privilégié le travail et le partenariat entre hommes et femmes dans les activités missionnaires des paroisses¹⁶. À l'une des sessions du concile Vatican II, le 28 octobre 1964, Mgr Coderre (alors évêque du diocèse) s'exprimait ainsi : « L'homme et la femme non seulement s'entraident d'une façon complémentaire, mais encore possèdent chacun avec une différence spécifique cependant, la nature humaine dans toute sa perfection et intégrité. Cette diversité assure la richesse de la nature humaine, sa perfection et sa plénitude¹⁷ ».

En somme, il est important de développer une culture de partenariat synodale dans laquelle les hommes et les femmes travaillent ensemble dans les divers secteurs de l'apostolat de l'Église.

¹³ Manuel d'administration des fabriques 37 101

¹⁴ Manuel d'administration des fabriques 37 102, 1.1.2

¹⁵ Jean Paul II, *Familiaris Consortio* 22

¹⁶ Lire Denise Lamarche, *En plein monde. Le diocèse de Saint-Jean-Longueuil et ses évêques*, Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, 2022.

¹⁷ Mgr Gérard-Marie Coderre, *Principaux devoirs des chrétiens de notre temps. La dignité de la personne humaine. Intervention au Concile (texte intégral)*, Vatican, 28 octobre 1964, p.1.



POUR UNE ÉGLISE renouvelée

2. UN LIEU DÉCISIONNEL

Les équipes pastorales ne sont pas comme les autres équipes dans les communautés paroissiales. Elles ont un statut singulier. C'est une instance requérant une mission particulière de l'évêque pour participer activement à l'exercice de la charge pastorale de la paroisse. Elles organisent, coordonnent et stimulent l'activité pastorale en lien avec les orientations diocésaines. Chacun des membres porte un dossier particulier. Mais c'est ensemble qu'ils portent la responsabilité. Ainsi, tous les membres sont appelés à travailler en synodalité dans un esprit missionnaire. Ils doivent envisager les actions à entreprendre en gardant le souci de l'ensemble, de l'édification et de la communion de l'Église. En ce sens, la synthèse diocésaine a formulé ce souhait : « On souhaite l'implantation d'instances de dialogue au sein des paroisses qui favoriseraient l'écoute de la vie, du terrain et qui permettraient de décider ensemble, tenir compte de l'avis de plusieurs¹⁸ ». La mission est et doit être au cœur de toutes les décisions.

DÉFIS DE LA SYNODALITÉ DANS LES ÉQUIPES PASTORALES

On ne peut pas parler du concept de synodalité sans aborder les défis voire les enjeux que comporte sa mise en pratique dans les équipes pastorales du diocèse. Ce modèle de gouvernance, au-delà des questions théologiques, suscite aussi de nombreuses questions au niveau des comportements, des relations humaines. Le concept de synodalité fait aussi appel à l'exercice du pouvoir dans l'Église. « La coresponsabilité est parfois difficile parce qu'il y a encore trop d'appropriations du pouvoir¹⁹ » lisons-nous dans la synthèse provinciale sur le synode. Dans une équipe, il y a une multitude de façons de penser, d'agir et d'exercer le ministère. Les débats, les échanges, les discussions font partie intégrante du travail en équipe. Il arrive aussi que les passions se déchaînent. Synodalité n'est pas synonyme de *pas de chicane dans ma cabane*.

¹⁸ https://demarchesyndocaledsjl.org/sn_uploads/fck/DSJL_Synode_Rapport_AECO_FINAL.pdf [visité le 9 octobre 2022].

¹⁹ <https://evequescatholiques.quebec/fr/news-item/-pour-que-l-eglise-se-renouvelle-et-continue-voici-le-temps-favorable-> [visité le 9 octobre 2022].

POUR UNE ÉGLISE renouvelée

Travailler en équipe, c'est exigeant : tout n'est pas rose. Cela demande que l'on soit capable de faire la part des choses, de s'ajuster, laisser aller ses idées (*non faire taire ses idées*) pour le bien de l'ensemble.

En équipe pastorale, quand j'étais curé de paroisse²⁰, combien de fois, je mesuis vu en train de m'ajuster, de vivre l'ouverture pour mieux favoriser la pleine participation de tous les membres de l'équipe. Lors des rencontres, je disais toujours ce que je pensais. J'exprimais ma vision, j'argumentais. Pour finir, je faisais toujours mienne la décision de l'équipe même si ma proposition n'avait pas été retenue. Je demeurais solidaire.

Les défis de la pastorale exigent un déploiement et une grande nécessité, je dirais même une posture synodale, de partenariat entre hommes et femmes, ministres ordonnés et laïques, dans une même équipe pour une seule mission.

SYNDALITÉ DANS LES ÉQUIPES PASTORALES

La synodalité n'est pas une pièce rattachée au fonctionnement des équipes pastorales. Elle constitue l'essence même de celles-ci. « Elle est une expression concrète de la coresponsabilité » écrivait Mgr Claude Hamelin. C'est-à-dire le TRAVAIL-ENSEMBLE dans la diversité des ministères et l'interministérialité. La synodalité est aussi située dans la lignée de l'héritage du concile Vatican II qui a rappelé à tout le peuple de Dieu, la nécessaire implication, la participation pleine et active de tous dans la gouvernance de l'Église au service de la mission. L'équipe pastorale est un des lieux privilégiés de l'exercice de la synodalité. Porter ensemble la mission exige un dépassement axé sur une nouvelle vision de la structure ecclésiale.

« La démarche synodale n'est pas juste une activité parmi tant d'autres. Il ne suffit pas de faire quelques "rencontres synodales" pour se donner bonne conscience et passer à autre chose. Se laisser renouveler comme Église demande que nous développons une manière synodale d'être et de faire Église pour annoncer l'Évangile aujourd'hui²¹. »

Cette culture ecclésiale est au service de l'exercice synodal entre tous les membres d'une même équipe. La force des équipes pastorales, ce sont ses membres. Une équipe synodale est une équipe de participation et de coresponsabilité qui favorise la participation de tous selon leur ministère propre en vue de l'annonce de l'Évangile. La synodalité ne détruit pas la diversité des fonctions. Elle ouvre à la reconnaissance de la pluriministérialité dans l'Église. Elle signifie que chacun des membres des équipes pastorales est vraiment

²⁰ Unité pastorale Saint-Bruno-Saint Basile (2018-2020).

²¹ Mgr Claude Hamelin, Lettre pastorale, *Pour une Église renouvelée 2*, Longueuil, octobre 2022.

POUR UNE ÉGLISE *renouvelée*

responsable et porteur de tout le projet paroissial. Le modèle de cette gouvernance donne une couleur évangélique à la mission commune des équipes pastorales.

Dans une équipe synodale, les membres sont appelés à s'écouter mutuellement, s'exprimer librement dans la fraternité, se comprendre et décider ensemble. Il est important de tenir compte de l'apport, de la contribution de chaque membre.

Dès fois, un petit qu'en penses-tu ? ou sommes-nous confortables avec cette proposition ? pourraient faire avancer beaucoup de dossiers dans les équipes pastorales. Ce que l'autre apporte ou suggère contribue toujours à l'avancement d'un projet ou du projet pastoral.

Les équipes pastorales sont aussi des lieux de fraternité, d'entraide entre frères et sœurs dans le Christ. Des lieux qui respirent l'amour du Christ. « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35).

Une théologie de la synodalité dans les équipes pastorales s'exprime et s'articule autour des expressions suivantes : communion, participation, diversité, pluralité des ministères, interministérialité, TRAVAIL-EMSEMBLE, coopération, dialogue, dynamique relationnelle, initiatives, solidarité, collectifs, pouvoir de l'ensemble, communautés paroissiales, engagement personnel pour le collectif, concertation, laisser-aller ses propres idées, COMMUNICATION, MISSION. L'objectif pour les équipes pastorales, c'est le bien de la communauté paroissiale, le salut des âmes (Cf. can. 1752).

EN GUISE DE CONCLUSION

Pour terminer, j'aimerais citer mon premier curé, Louis Quémeneur. Quand j'étais jeune vicaire en paroisse, il me rappelait souvent ce principe fondamental du travail en équipe : seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.



Père Jean Roudy Denois, psj
jeanroudy.denois@dsjl.org
Novembre 2022